

d'Heur, le jeune, — Mathy Lowar, à *Golier* (Collier) *de Beuf*, — Bernard Firus, — Eloy Mottet, speelier, — Johan Mattot, — Veuve Johan le Cellier, — Henry d'Oupie, corbesier, — Godefrin Crasset, — Mathy de Lange, corbesier, — Math. de Malmedie, id., — Arnould le Spelier, Severin Everard, — Jehan de Pré, merchier, — Jehan Bawin, maison de *Sygne*, — Mathy Silvius, jadis Giel Libert, — G. de Marche, — Maître Thomas Massin, apothicaire, — Corbion, *au Sauvage homme*, — Georis Gouverneur, — Martin Putman, — Jehan de Hodeige, orphèvre, — Arnould Huwar et la relicte Maes, — Jacques Englebert dit *Pied d'Or*.

Pont Maghin

PLACE DU — Tel est le nom que recevait, dans le principe, la place dite ensuite, d'une façon officielle, « place Maghin » en 1866.

Pont Mousset

RUE — va de la rue Saint-Martin en Ile à la rue de la Syrène.

La rue Pont Mousset était formée jadis de deux sections distinctes. L'une, partant de la rue Lulay des Febvres, allait, par une courbe assez prononcée, déboucher place du Roi Albert. La partie maintenue de cette section est devenue la rue Saint-Martin en Ile. La seconde section venait se greffer sur la première et aboutissait rue de la Syrène, non loin de la rue Saint-Paul. Cette seconde section seule a conservé la vieille dénomination, en suite d'une décision du Conseil du 2 février 1877.

L'amputation de l'entrée de l'ancienne rue Pont Mousset a été une conséquence de l'établissement de la rue de la Cathédrale. C'est en 1825 qu'avait été résolue la création de cette dernière. Trois ans après, le 11 décembre 1828, le Conseil décidait la suppression d'une fraction de la rue Pont Mousset. La décision fut approuvée par arrêté royal du 15 février 1829.

L'aliénation des terrains disponibles pour la bâtisse, après l'emprise faite pour la rue même de la Cathédrale, se fit longtemps attendre. Ce n'était point chose accomplie, lorsque, le 13 mai 1840, parut un arrêté royal d'alignement. Le 16 avril 1852 seulement, le Conseil se prononçait sur la cession de ces terrains. Une parcelle située dans la rue Pont Mousset même fut vendue 10 fr. le mètre à la famille Marchandise ; une autre, comprise entre cette rue et celle de la Cathédrale a été payée 100 fr. le mètre par les Marchandise encore. Quelques parcelles ont été obtenues dans des conditions analogues, par les sieurs Toussaint et Streel.

La rue Pont Mousset, qui compte maintenant de quatre à sept mètres de largeur, a été englobée dans le plan général d'assainissement approuvé par le Roi le 15 juin 1861.

Le pont, qu'est destiné à remémorer l'appellation de la rue, n'avait pas son siège à cet endroit. Il était placé obliquement à l'intersection des rues de la Syrène et Lulay des Fèvres, à l'emplacement de la rue

de la Cathédrale et de quelques maisons de cette dernière voie. Un autre pont, qui communiquait avec la rue dite maintenant Saint-Martin en Ile, formait, pour ainsi dire, le prolongement du précédent. Il était appelé, dans les siècles derniers, *pont de Bourgogne*.

On peut se rendre compte de l'utilité de ces ponts dans le passé. Plusieurs des cours d'eau qui coulaient sous le pont d'Ile s'avançaient à droite et à gauche de la rue Lulay, à peu près parallèlement à celle-ci, puis côtoyaient la rue Scurs de Hasque avant de se rendre dans le cours principal de la Meuse, en amont du port de Chéravoie. C'est à travers ces petites branches de rivière que les ponts ci-dessus reliaient les quartiers de Lulay et du pont d'Ile avec celui de Saint-Martin en Ile.

De très bonne heure, la nécessité des ponts avait été reconnue. Ils étaient construits au XIII^e siècle et, dès cette époque, on les désignait tous deux sous le nom **ponts Mousset**, ou plutôt Muchey et Mouchet (1). Le terme de Bourgogne n'est apparu pour l'un d'eux que longtemps après. Afin de les distinguer, on les qualifiait respectivement *petit pont Mousset* et *grand pont Mousset*. Il continuait d'en être de la sorte à la fin du XV^e siècle (2).

Le 6 janvier 1433, lors du célèbre complot ourdi par Wathieu Dathin et ses partisans, les ponts Mousset furent coupés dans un but stratégique (3). Il est vrai qu'ils avaient de simples tabliers en bois. On les restaura peu après avec de semblables matériaux (4). La Cité a dû souvent, par conséquent, procéder ou aider à la restauration et à la reconstruction de ces ponts (5) qui ont disparu définitivement dans le premier quart du XIX^e siècle.

Il n'y avait pas que la localité et les ponts auxquels s'appliquât la dénomination *Mousset*. Elle était aussi portée par plusieurs moulins de l'endroit dès le XIII^e siècle, comme par leurs biez (6). Gilles le Bel dit *delle Cange* (changeur, banquier) était intéressé alors dans un de ces moulins (7). Pour ces derniers, Mousset se trouvait l'appellation générale. Ils eurent leur nom particulier. Le moulin le plus rapproché de Saint-Denis était le moulin de *Salchy* (Saucy) (8) dans la première moitié du XIV^e siècle. A ce temps, il fut acquis par Jean de Brabant, échevin (9), le constructeur d'un

(1) 1337 : Siet deleis le premier pont de Muchet derier le maison Bau-duwin des Sars. (PI, r. 16, f. 7.)

(2) 1450 : Le grand pont de Muchey. (EL, r. 17, f. 86 v^o.) — 1482 : Maison qui fait le tournant de petit pont de Muchey. (R. de Saint-Martin en Ile.) — 1482 : Massur deleis le grand pont Muchey, joind. vers Ly-leal des Febvres à vesty et mambour et adit pont. (Ibid.)

(3) J. DE STAVELOT, pp. 295, 298.

(4) 1464 : Maison en Muchet, derr. l'église Saint-Martin en Ile, joind. vers Saint-Martin à une maison qui fait le tornant de by de mollin et au pont de boix et vers l'leal des Febvres alle plache de rivache de Mousse. (EL, r. 29, f. 69 v^o.)

(5) Ils ont été restaurés notamment en 1525 et en 1700. (Cartul. de la Cité, 22 juill. 1525 ; — RCC, r. 1514, f. 164 v^o.)

(6) 1235 : Moulin Mousset. (CVSL, n^o 139.) — 1337 : Premier molin de Muchet, ki siet deleis le premier pont de Muchet. — XIV^e siècle, commencement : Sor le deforain mollin de Muchet viers Thoren, ki fu Radu de Barsh. (PI, r. 13, f. 247 v^o.) — 1347 : Maison seans sour I pileir à pont d'Ilhe, de costeit vers les molins Muchey. (Cartul. des Chartreux, f. 46 v^o.)

(7) XIV^e siècle, commencement : Giles le Bealz delle Cange, doit... pour le premier mollin de Muchet, de costeit vers Saint-Pol ki fut Borget. (PI, r. 13, f. 247 v^o.)

(8) 1337 : Sor le derain (dernier) molin de Muchet, vers Saint-Denis, condist le molin del Sachis. (PI, r. 16, f. 7.)

(9) 1369 : Molin qui jadit fu Johan de Brabant, nostre conesquevin, seant al coron del Yleal des Febvres al devant del bressinne qui jadit fu Renar de Lembour. (Cart. des Chartreux, f. 114 v^o.) — 1384 : Molin qui jadit fut Jehan de Braibant, vers Saint-Denis. (Ibid., f. 190.)

grand nombre de maisons du pont d'Ile. Il devint dès lors le *moulin Brabant*, et, quoique, dans la suite, la vieille désignation *Salchy* ⁽¹⁾ reparaisse de temps à autre, le nom *Brabant* se transmet jusque vers la fin de l'existence du moulin ⁽²⁾. Cependant, ce moulin, comme ses voisins, reçut encore d'autres qualifications que nous avons fait connaître sous la rubrique *Lulay des Febvres* ⁽³⁾. L'ancien moulin périt évidemment dans la conflagration de l'an 1468. La place qu'il avait occupée continuait d'être abandonnée en l'année 1544. Après entente entre les différents possesseurs du bien, celui-ci fut mis en rendage le 6 février 1545 à Jean le Pexherea, moyennant le paiement de quatre carolus d'or de Brabant au couvent des Dominicains, outre diverses petites redevances à d'autres institutions ⁽⁴⁾. Ce Jean le Pexherea était un entrepreneur maçon. Son but était de relever le moulin et de faire ainsi une opération lucrative. Le nom *le Pexherea* s'attacha désormais à l'usine hydraulique, qui, en 1596, appartenait à Goffin de Lairesse et comprenait maison, moulin, biez, voire des vignes ⁽⁵⁾. Dans tous les siècles, les propriétaires et les meuniers des différentes usines veillèrent à ce que la Ville ne procédât à aucun travail pouvant nuire au cours des eaux motrices, veillèrent aussi à ce que le curage de leurs biez s'effectuât fréquemment ⁽⁶⁾.

Des maisonnettes nombreuses, dont la plupart se projetaient en encorbellement au-dessus de l'eau, bordaient ces biez, il y a quatre, cinq centaines d'années et plus ⁽⁷⁾. La localité elle-même avait une population très dense et des plus mêlées.

Tel qu'il se présente de nos jours, le nom de l'endroit est une énigme pour la plupart des chercheurs. Cette énigme disparaîtrait pour tous si le nom avait suivi, dans le cours des siècles, sa transformation naturelle et linguistique locale. Son orthographe s'est modifiée,

(1) 1638 : Molin del *Salchi*, seant à cor (au tournant) del Heal les Febres. (*Cartul. des Chartreux*, f. 112.)

(2) 1439 : Moulin de Brabant, au bout de l'île des Fèvres. (*EL*, r. 9, f. 76 v°.) — 1446 : (*Ibid.*, r. 14, f. 73.)

(3) Tome III, p. 622, col. 2.

(4) Le bien rendu en 1545 est ainsi déterminé dans la copie de l'acte de cession qui fait partie de notre coll. partic. :

« Place vacque gisant au pont de Mouchey, par derrier l'englise Saint-Martin en Isle où d'ancheneté solloit avoir sus assis un moullin que on disoit le moullin Mouchey, joindant presentement vers le vinable d'Ile et derier à Moese et vers le dit pont de Mouchey à Gillet Sarotte, moullnier. »

Au verso de l'acte se trouve la mention suivante du « rédacteur sermenté » des échevins :

« Pour redimer en vertu de la Caroline quatre carolus d'or de cens repris dans le présent rendage, il convient presentement compter pour deniers, capitaux et rehausse, suivant l'art. 10 du chap. 5 de nos coutumes, la somme de 272 flor. Brabant. Actum ce 28 mars 1781. »

(5) 1596 : Maison, moullin, by, vignes, nommé le moulin *le Pexherea*, près le pon de Muchet den l'église Saint-Martin en Ile. (*Carmes déchaussés*, *Stock*, f. 106 v°.)

(6) En juillet 1567, les meuniers de Torrent, du pont Mousset, derrière Saint-Denis et des environs se plainquirent de ce que l'eau qui venait dans leurs biez se perdait à la vanne de Saint-Jacques à cause des décombres jetés vis-à-vis de cette église et de la muraille que la Cité avait fait construire au pont d'Avroit dans le biez de leurs moulins. (*RCC.*) — Voir aussi *les Entreprises du Chapitre de Saint-Jean*, 1699, p. 35.

(7) 1412 : Maison en Mouchey, deriere le *hour* (cheur) delle englise Saint-Martin, faisant le tournant et joind. tout à long à petit pont de Mouchey, et à une maison de pierre dedens le rualle, qui est à présent Michiel de Lembourgh, marlier delle dite englise. (*R. de Saint-Martin en Ile*, f. 33.) — 1487 : Maison derir Saint Martin, al encounter del capelle Saint-Martin, condist de N.-Dame, joind. vers l'alee dedit pont de Mouchey. (*Ibid.*, f. 8 v°.) — 1487 : Massur derir l'englise Saint-Martin, joind. vers Badastrée et vers Saint-Martin aus rowalles tendant à Mues et à plusieurs masurs là extant, et vers le pont de Mouchey aux remanants la damoiselle de Nandren et vat a sailheut sor liawe qui vint dedit petit pont de Mouchey. (*Ibid.*, f. 8.) — 1487 : Plache qui fut le maison la damoiselle de Nandren en Mouchey en tro derir Saint-Martin, joind. vers Badastrée aus masurs que sir Arnul Pikar tint dedit Saint-Martin, vers le petit pont de Mouchey aus remanans Jehan de Bouilhon et derir alant al yawe dedit pont de Mouchey de Mouse. (*Ibid.*) — 1487 : Masur extant en ruine aweques ses sailheutes sur liawe de Mucey. (*Petit Sock de Saint-Martin en Ile*, 2^e partie, f. 93 v°.)

sans doute, mais ce changement a rendu l'énigme plus obscure. La prononciation, elle, est restée invariable. Quand nos pères, il y a quatre, cinq et six siècles, désignaient dans leurs écrits cette localité : *Muchey*, *Muchay*, *Mouchet*, *Mucet*, *Muchet*, *Mucheit*, etc. ⁽¹⁾, ils comprenaient, du moins, la signification de ce mot, parce que ces diverses formes répondaient assez bien à la prononciation que ce mot, pris dans son sens général et dans son sens particulier, avait alors. Combien peu de Liégeois pourraient reconnaître dans *Mousset* le mâle de l'épervier, que les wallons nomment maintenant *mohet*. Ce dernier nom est dérivé directement par le remplacement régulier du *ch* ou du *sc* en *h*, du bas latin *muscetus*, *muschetus* qui a fait en roman *Mouchet*, *Mochet* et autres termes approchants.

C'est bien le vocable de l'oiseau de proie que transmet la dénomination de la voie, objet de cette étude. Il y a près de sept siècles, un épervier — un *mohè* — avait été adopté là comme enseigne d'une brasserie que nous avons retrouvée dans les archives du XIII^e siècle et qui, pour ce motif, était dite brasserie du *Mucheit* (*Mohè*) ⁽²⁾. Bientôt l'appellation de l'enseigne passa à la localité : au *Mucheit*, s'exprimait-on. Bientôt aussi, elle servit de nom de famille au propriétaire de la brasserie, qui était, il y a six cents et des ans « le *sangnor* (seigneur) Michiel de *Muchet* ⁽³⁾ ». D'autres brasseurs du même temps prirent pour nom la désignation de l'établissement ⁽⁴⁾. Au surplus, dans ce XIII^e siècle et dans ceux immédiatement suivants, on connut une série de personnalités liégeoises dont le nom avait été tiré de celui de l'enseigne qui s'élevait à l'extrémité de Lulay des Febvres ⁽⁵⁾. Notons seulement Lambert de *Muchet*, chanoine de Saint-Barthélemy, signalé comme témoin dans une charte de l'an 1304 ⁽⁶⁾. Vers le même temps, il y eut un Gilles de *Muchet*, échevin ⁽⁷⁾. Celui-là demeurait encore en *Muchet* ⁽⁸⁾, mais il eut également une maison dans Chinstrée, au quartier de la Madeleine ⁽⁹⁾. On lui connut aussi un fils du prénom Colard ⁽¹⁰⁾, ainsi qu'un frère du prénom Théodore ⁽¹¹⁾. Un autre échevin, Jean-Toussaint, d'Oreye, surnommé de l'Isleau, en raison de son domicile, et qui mourut en 1455, habitait aussi à côté du pont Mousset ⁽¹²⁾.

L'enseigne et la maison de *Muchet* subsistaient au

(1) 1360 : Mollin de Muchey. (*Coll. Saint-Jean*, acte du 18 janv. 1360.) — 1397 : Pont *Muchey*. (*Man. du temps.*) — 1406 : Moulin en *Muchey*. (*Charte au Val Benoît.*) — 1428 : Pont *Muchey*. (*EL.*)

(2) XIII^e siècle : Lileal saingnor Radu (d'Ile)... vers le pont d'Yle, et le petite maison ki siet ver le *brassinne de Mucheit*. (*PI*, r. 11, f. 66 v°.)

(3) 1294 : Maison ki joint ale maison devant dite et a *brasier sangn' Michiel de Muchet*. (*PI*, r. 13, f. 232.) — 1299 : Ad *braxinam Michaelis de Muchet* sitam a *Muchet*, retro Sanctum Martinum. (*Leodium*, 1908, p. 108.)

(4) 1298 : Ad *braxiniam Gertrudis*, relicte *Gillechon de Muchet*. (*Leodium* 1908, p. 92.) — 1314 : *Petrus Mouchet*, braxator *Leodiensis*. (*PONCELET*, *LF*, p. 7.) — 1349 : *Wilhelm de Muchey* morantem in *braxina sita in par. Sancti Martin* in loco qui dicitur à *Muchet* retro S. Martinum que quondam fuit *Michaelis de Muchet*. (*HSM*, *Charte*, n° 113.)

(5) XIII^e siècle : Maison ki fut Arnul le fèvre, vers le costé delle maison Jehan de *Muchet*. (*PI*, r. 11, f. 65.)

(6) DARIS, *Notices*, t. VI, p. 217.

(7) C. DE BORMAN, *Les échevins*, t. I, pp. 164 et 452.

(8) *PI*, r. 16, f. 7.

(9) XIV^e siècle, commencement : *Domum Egidij de Muchey* qui stat en Chinstrée. (*Collég. Saint-Jean*, r. 2568, f. 87 v°.)

(10) 1330 : Pour le sta qui fut *Colard de Muchet*. (*CESL*, t. III, p. 365.) — C. DE BORMAN, *Op. cit.*, p. 426.

(11) 1314 : *Theodoricus de Muchet*, frater Egidij. (*PONCELET*, *LF*, p. 124.)

(12) C. DE BORMAN, *Op. cit.*, t. I, p. 341.

XV^e siècle ⁽¹⁾. Peut-être ont-elles été perdues définitivement dans l'incendie général de l'an 1468.

Pont de Pierre

RUE — Cette rue avait son siège Outre Meuse, entre la rue Raes (Derrière les Potiers) et la rue Petite Bèche. Le *pont de Pierre*, qui en comprenait la plus grande partie, formait le pendant du pont de Briques. Comme lui il était jeté sur le biez des Petites Oies ou biez des Potiers. Il datait également de plusieurs siècles ⁽²⁾. Bien que connu au moyen âge sous le nom générique *poncheal* ⁽³⁾, il figure sur les plans de Hollar et de Blaeu de la première moitié du XVII^e siècle. En 1827, la Ville avait fait remplacer en bois, le tablier du pont de Pierre. Une douzaine d'années plus tard, le Conseil communal prenait un arrêté d'alignement pour la rue même. La voie a été confondue avec la rue Rouleau quand celle-ci a été rectifiée et élargie, après la suppression du biez et la démolition du pont, vers 1864.

Pont du Rateau

RUE — Voir *Resteau*.

Pont de Roture

RUE — Tel est le nom que recevait, dans les siècles passés, la partie de la rue Roture comprise entre l'emplacement de la rue Jean d'Outremeuse et celui de la rue des Grignoux. La dénomination était occasionnée par un petit pont en bois, d'une seule travée, qui enjambait le cours d'eau dit la Rivelette, lequel traversait perpendiculairement la rue Roture à cet endroit. Ce pont, plusieurs fois séculaire, avait été restauré en 1729 ; il a été supprimé en 1863, en même temps que la Rivelette qu'il traversait. L'usage de la dénomination *rue Pont de Roture* de la partie de voie qui était en prolongement des deux côtés s'est perdu ensuite assez rapidement, même dans le peuple d'Outre Meuse ⁽⁴⁾.

Pont Saint-Julien

RUE — L'extrémité de la rue Puits en Sock et l'entrée de la rue Entre deux Ponts ont souvent été désignées dans les siècles passés sous le nom *rue Pont Saint-Julien*. On trouve sur la voie et sur ses immeubles, maints renseignements aux articles *Entre deux Ponts* et *Saint-Julien*. Il suffira donc ici de dire quelques mots du pont lui-même.

S'il présentait une grande utilité, il n'offrait point un cachet imposant comme monument public. Composé d'une seule arche, il se trouvait à l'intersection

de ce qui est devenu rues de Berghes et Saint-Julien ; il avait en longueur la largeur de ces deux voies au point de rencontre.

Il était fort ancien. Nous sommes en accord avec Jean d'Outremeuse, quand il déclare que ce pont n'existait pas au temps de Notger ⁽¹⁾. Nous serions même disposé à admettre qu'il aura été construit par Reginard, entre les années 1025 à 1038. D'abord en bois ⁽²⁾, sur pilotis, il restait tel il y a six cents ans ⁽³⁾ et peut-être du temps de Jean d'Outremeuse. Dans les siècles suivants, on l'avait rebâti en pierre. Une nouvelle réfection fut opérée en 1620. Pendant les travaux, la circulation dut être interrompue sur la voie qu'il reliait et qui était l'unique route entre le duché de Limbourg et Liège. Le passage se faisait provisoirement à travers le terrain du couvent des *Cordeliers* (Récollets) ⁽⁴⁾.

A la fin du siècle et dans le premier quart du suivant, on donna plus d'ampleur au pont et à la rue même. En 1697, Barthélemy de Jeneffe, ascendant de la famille *Digneffe*, avait reçu, en indemnité pour le fond cédé à la voirie à cet effet, une somme de 200 florins. Il entreprit plus tard les travaux d'élargissement du pont, au prix de 1,300 florins ⁽⁵⁾. En commémoration de cette œuvre, on plaça sur le pont un perron avec écussons en cuivre aux armes des bourgmestres récents. Ces pièces qui avaient été produites par P. Levache, maître fondeur très connu, lui furent payées 259 florins en 1726. Les *bailles* (garde-fous) en fer coûtèrent 369 florins ⁽⁶⁾.

Le pont a survécu jusqu'en la seconde moitié du XIX^e siècle. La suppression de la Rivelette et du biez des Petites Oies devaient amener sa disparition. Elle s'est faite en 1866. En ces toutes dernières années, des travaux de canalisation ont mis au jour une des culées de l'antique pont. On a pu constater quelle épaisseur, quelle solidité ses constructeurs lui avaient données. Le dernier pont avait 6 mètres 20 centimètres de largeur. L'arche mesurait 9 mètres 50 centimètres d'ouverture.

La dénomination *Saint-Julien*, comme nous l'exposons à cet intitulé, avait sa raison d'être dans la proximité d'un hospice, créé au commencement du XIV^e siècle, et dédié à saint Julien. Avant de porter ce nom, le pont n'avait pas de désignation précise. On disait souvent soit le pont de Bois, (de *fust*), soit le pont de Chok ⁽⁶⁾.

Pont Saint-Nicolas

RUE — Cette rue reliait la Chaussée des Prés à la rue Puits en Sock. La génération présente a pu assister à la disparition de cette rue et de ce pont que rappelle sa dénomination.

Il y a un demi-siècle, n'existaient ni les boulevards

(1) Jean d'Outremeuse, à propos d'événements du temps de Notger, écrit : « Je vous nomme *Saint Julin* et li pont des Arches, por miez connoistre et entendre chu que je di : *mais ilh n'astoit encors nulle nouvelles d'eaux*, ne si ne fut lonctemps après ». (T. IV, p. 146. — V. aussi t. III, p. 446.)

(2) Reginard « fist faire en fin del cachie des Preis, 1 pont sour Ourte, la rivière estrangne, et entre cheli et le pont d'Amercourt I altre... » « Si le nommons maintenant Saint-Julien. » (T. IV, p. 229.)

(3) Voir ces rubriques.

(4) 1294 : Defors le porte de *Chok* (Saint-Julien) deleis le *pont de fust* sor lewe. (PI, t. 13, f. 216 v^o.) — Il est fait mention du pont Saint-Julien qui ne portait pas encore ce nom, bien entendu, dans une charte du chapitre de Saint-Lambert, du 20 janvier 1228 (n. s.) (CESL, t. I, p. 250.)

(5) RCC, 2 oct. 1620.

(6) CC, ex. 1726-1727.

(1) XV^e siècle : Retro chorum ecclesie Sancti Martini in insula Leodiensi Renkin de Barbello de domo una appellata domum Muchey. (R. 6 de Saint-Martin en Mont, f. 29 v^o.)

(2) RCC, r. 1750-1752, f. 29 et 93 ; r. 1775-1777, f. 9.

(3) 1444 : Maison sur le fosseit en Bèche devant le *poncheal* qui fut de Bierses et vers le pont d'Amerceur à... (CA, r. 24.)

(4) RCC, 7 nov. 1755.

THÉODORE GOBERT

Conservateur Honoraire des Archives de la Province de Liège
Ancien Président de l'Institut Archéologique Liégeois

Liège à travers les âges

LES RUES DE LIÈGE

5^{me} Volume — 2^{me} Fascicule



LIÈGE
GEORGES THONE, ÉDITEUR

—
1928